

Madame la Commissaire Enquêtrice,

### **Observations et questions sur le projet de parc conchylicole de Loscolo**

Ce projet qui fait l'objet de l'enquête publique a été lancé depuis environ 10 ans. La première question que je me pose porte sur son intérêt pour la profession. En effet, au cours de ces années, il n'a apparemment pas suscité une adhésion de la profession de nature à le faire avancer. N'étant pas moi-même de la profession, je ne m'avancerai pas à expliquer les raisons de ce manque d'enthousiasme évident.

Cependant, pour en revenir au document d'enquête par ailleurs très détaillé, à aucun endroit je ne vois apparaître de mention concernant le nombre de mytiliculteurs intéressés par ce regroupement. Le document parle en général des mytiliculteurs. Les échos que j'ai pu avoir sur cette question du nombre montrent que au plus 4 d'entre eux seraient intéressés.

Si l'on souscrit aux arguments de CAP Atlantique en faveur d'une relocalisation prioritairement pour les entreprises situées au Logo et au Lomer, on ne voit apparaître nulle part de précisions sur les conditions de ce déménagement.

Il en découle les interrogations suivantes :

- ce transfert sera-t-il obligatoire pour ces entreprises ?
- en cas de refus, quelles mesures seront prises ?
- quel sera le prix de vente des lots ?
- quelles aides les entreprises recevront-elles de la collectivité, de quel type ?
- quelles conditions financières régiront le fonctionnement du site de Loscolo ?
- quelle sera la destination des lots inoccupés par les mytiliculteurs de Pénestin ?
- quand et à quel coût la réhabilitation des sites sera-t-elle réalisée ?

Sans réponse à ces questions, on peut comprendre que les mytiliculteurs de Pénestin aient du mal à se déterminer.

En tant que citoyen, je suis soucieux des deniers publics. Ceux ci, quel qu'en soit le dispensateur n'ont comme origine que nos impôts. En ces temps où les collectivités publiques se disent étranglées par les coupes budgétaires il est surprenant que CAP Atlantique se lance dans cette opération avec autant de questions en suspens. Le chiffrage annoncé, déjà conséquent, ne couvre pas toutes les dépenses de l'opération. Si de plus on sait par expérience que les estimations sont toujours dépassées, on ne peut qu'être inquiet.

Le dossier comporte également un certain nombre de points qui mériteraient d'être précisés. Sur les nuisances il est affirmé qu'elles seront faibles pour les riverains. C'est ignorer la présence à proximité de plusieurs zones de regroupement de campeurs-caravaniers (AUer). Elles sont occupées par des familles qui y séjournent principalement au cours de l'été, période de forte activité des conchyliculteurs qui, soumis au rythme des marées, travaillent à toute heure du jour et de la nuit. Ce n'est pas un rideau d'arbres qui suffira à rendre agréable le séjour des estivants.

Dans le même ordre d'idées, il est dit que les déchets des moules ne seront conservés sur site que 24 heures au maximum. Quelle autorité fera respecter ce règlement ? avec quels moyens ?.

Dans le mémoire de CAP Atlantique en réponse aux autorités environnementales, il est mentionné qu'une filière de retraitement des déchets inertes sera mise en place au plan national sans aucune précision sur son échéance.

Enfin dans ce document est affirmé la volonté de découpler l'opération Loscolo de celle concernant la réhabilitation des sites transférés. Si l'on peut comprendre qu'un tel dossier ne soit pas traité dans sa globalité, je crois indispensable d' être informé sur les grandes lignes de cette réhabilitation. Des réponses aux questions posées ci-dessus et une estimation du coût de la réhabilitation pourraient nous éclairer.

Je considère que ce dossier laisse dans le flou de nombreux points et court le risque de ne pas atteindre son objectif.

Poursuivre ce projet sans avoir ces chiffrages et ces réponses le font paraître comme une opération à laquelle on ne veut pas renoncer car de l'argent a été déjà engagé, au risque de dépenser des sommes beaucoup plus importantes pour un résultat inadapté à la situation d'aujourd'hui.

Pierre et Colette Blaize  
Résidents permanents à Pénestin